

**COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT  
DES FONDS DIMENSIONNELS**

**RAPPORT AUX PORTEURS DE TITRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008**

---

Les membres du comité d'examen indépendant des Fonds Dimensionnels créés en vertu des lois de la Colombie-Britannique, au Canada (les « Fonds Dimensionnels canadiens »), sont :

Abbie J. Smith (présidente)

George M. Constantinides

John P. Gould

Roger G. Ibbotson

Robert C. Merton

Myron S. Scholes

Chaque membre du comité d'examen indépendant remplit ses fonctions depuis sa nomination le 1<sup>er</sup> mai 2007 et est indépendant de Dimensional Fund Advisors Canada ULC (« DFA Canada »), le gestionnaire des Fonds Dimensionnels canadiens, et de toutes les personnes et sociétés reliées à celle-ci. Chaque membre agit également en tant qu'administrateur « désintéressé » siégeant au conseil d'administration des organismes de placement collectif américains gérés par Dimensional Fund Advisors LP, le sous-conseiller des Fonds et la société mère ultime de DFA Canada. Il n'y a eu aucun changement à la composition du CEI au cours de 2008.

**Rémunération et indemnités versées aux membres du comité d'examen indépendant**

La rémunération globale versée aux membres du comité d'examen indépendant, en leur qualité de membres du comité d'examen indépendant des Fonds Dimensionnels canadiens, s'est chiffrée à 125 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Le montant de la rémunération a été réparti au prorata entre chacun des Fonds Dimensionnels.

Le comité d'examen indépendant examine, au moins une fois par année, sa rémunération en tenant compte des éléments suivants :

- l'intérêt des Fonds Dimensionnels canadiens;
- le nombre, la nature et la complexité des Fonds Dimensionnels canadiens;
- la nature et l'ampleur de la charge de travail de chaque membre du comité d'examen indépendant, notamment les questions de conflit d'intérêts portées à leur attention;
- toute recommandation de DFA Canada à propos de cette rémunération;
- les résultats de son autoévaluation annuelle;

- la rémunération versée aux comités d'examen indépendants des fonds dont la taille et la structure sont semblables à celles des Fonds Dimensionnels canadiens.

Aucun montant n'a été versé à un membre du comité d'examen indépendant à titre d'indemnité personnelle au cours de 2008.

### **Titres détenus par les membres du comité d'examen indépendant**

Au 31 décembre 2008, les membres du comité d'examen indépendant ne détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, ensemble, aucune participation dans les titres suivants :

- Toute série ou catégorie de n'importe lequel des Fonds Dimensionnels canadiens;
- Toute série ou catégorie de DFA Canada ou de Dimensional Fund Advisors LP, le gestionnaire et le sous-conseiller des Fonds Dimensionnels canadiens, respectivement;
- Tout titre de toute personne ou société fournissant des services à n'importe lequel des Fonds Dimensionnels canadiens ou à DFA Canada.

### **Fonctions du comité d'examen indépendant**

Au cours de 2008, le comité d'examen indépendant a rempli le mandat conféré par les autorités canadiennes en valeurs mobilières aux comités d'examen indépendants des fonds d'investissement offerts au public. Le comité d'examen indépendant a réaffirmé, sans modification, les instructions permanentes qu'elle avait auparavant données à DFA Canada, soit de respecter ses politiques et procédures à propos des questions de conflit d'intérêts à tous égards importants et de lui présenter régulièrement un compte-rendu. Le comité d'examen indépendant a également examiné d'autres questions de conflits d'intérêts portées à son attention par DFA Canada. Voici une liste de questions de conflit d'intérêts signalés au comité d'examen indépendant à compter du 31 décembre 2008 et des politiques que DFA Canada devait respecter ou des mesures que DFA Canada devait prendre, selon les recommandations du comité.

<b>Question de conflit d'intérêts</b>	<b>Politique ou procédure connexe</b>
1. Conflits d'intérêts possibles découlant du fait que les sous-conseillers des Fonds Dimensionnels canadiens sont membres du groupe de DFA Canada (Dimensional Fund Advisors LP, Dimensional Fund Advisors Limited et DFA Australia Limited)	Politique relative à la supervision des services fournis par les gestionnaires de portefeuille  Les politiques suivantes des sous-conseillers membres de son groupe : politique de courtage, politique relative aux opérations assorties de conditions de faveur et au courtage, politique de regroupement et d'attribution des opérations, politique et procédure de vote par procuration, politique relative à la déontologie et aux opérations d'initiés et politique relative aux erreurs d'opération
2. Opérations personnelles des employés de DFA Canada	Politique relative à la déontologie et aux opérations d'initiés
3. Plaintes des clients et des courtiers	Politique relative aux plaintes des porteurs de parts et des courtiers
4. Correction des erreurs	Procédure de correction des erreurs de la valeur liquidative du portefeuille

<b>Question de conflit d'intérêts</b>	<b>Politique ou procédure connexe</b>
5. Opérations excessives ou à court terme et remboursement des porteurs de parts importants	Politique relative aux opérations excessives ou à court terme et au remboursement des porteurs de parts importants
6. Imputation de frais d'exploitation aux Fonds Dimensionnels canadiens et leur répartition entre ces Fonds	Politique relative aux frais d'exploitation des Fonds et à leur répartition
7. Acceptation de cadeaux et de divertissements d'affaires par les employés de DFA Canada	Politique relative aux cadeaux et aux divertissements d'affaires
8. Placements effectués par les Fonds Dimensionnels canadiens dans d'autres Fonds Dimensionnels canadiens	Politique relative aux placements effectués par les Fonds Dimensionnels canadiens dans d'autres Fonds Dimensionnels canadiens
9. Création du Fonds de titres à revenu fixe de qualité DFA	Procéder à la création du Fonds de titres à revenu fixe de qualité DFA comme le propose DFA Canada au CEI et conformément aux politiques adoptées précédemment

Le comité d'examen indépendant n'a connaissance d'aucun cas où DFA Canada a agi contrairement à ses recommandations ou n'a pas respecté les politiques et procédures applicables à tous égards importants.

Le présent rapport aux porteurs de titres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 est rédigé par le comité d'examen indépendant relativement aux Fonds Dimensionnels canadiens en date du 18 mars 2009 et s'adresse aux porteurs de titres des Fonds suivants :

Fonds mondial de titres du secteur immobilier DFA

Fonds d'actions canadiennes de base DFA

Fonds d'actions américaines de base DFA

Fonds américain de valeur DFA

Fonds américain de sociétés à faible capitalisation DFA

Fonds d'actions internationales de base DFA

Fonds international de valeur DFA

Fonds international de sociétés à faible capitalisation DFA

Fonds mondial de titres à revenu fixe de cinq ans DFA

Fonds de titres à revenu fixe de qualité DFA